

Sommaire

Mot du Consul	4
Introduction	4

La Coopération définie par le Gouvernement Monégasque et mise en œuvre par la Direction de la Coopération Internationale 8

Santé 9

> Programme intégré de lutte contre le paludisme sur l'île de Sainte-Marie	9
> Création d'un centre national de lutte contre le paludisme	10
> Construction, équipement et fonctionnement d'un dispensaire de santé public de type 2 (CSB 2) à Morarano - Amparafaravola	10
> Programme pilote de lutte contre le VIH/SIDA dans le district de Sainte-Marie	10
> Appui à l'installation d'un réseau de médecins de campagnes	11
> Coopération dans le domaine de l'imagerie médicale	11
> Prise en charge des frais d'envoi de containers d'équipements médicaux	11
> Lutte contre le VIH/SIDA avec l'association FIGHT AIDS MONACO	11
- Appui au Service des Maladies Infectieuses du CHU Joseph Raseta Befelatanana	11
- Soutien financier à l'association SISAL	12
- Réhabilitation du laboratoire d'analyse du CHD 2 d'Itaosy	12

Education et Formation 13

> Soutien depuis 2002 à la mise en place d'un réseau de 22 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) en zone rurale	13
> Soutien à l'éducation primaire et secondaire d'une école spécialisée pour enfants malvoyants	13

Secteur social 14

Enfance précaire : soutien à l'association Graines de Bitume qui vient en aide aux enfants des rues	14
Enfance handicapée	14
> Handicap physique : appui depuis 2000 au Foyer Rainier III pour enfants rachitiques	14
> Handicap mental : soutien à l'ONG Les Orchidées Blanches	15

Aide Humanitaire d'Urgence 16

Réhabilitation des infrastructures sanitaires de l'île de Sainte Marie suite aux dégâts cycloniques	16
Aide humanitaire d'urgence en faveur du Programme Alimentaire Mondial	16
Inauguration des travaux de réhabilitation du CHU de Mahajanga	16

Environnement 17

> Appui au développement durable de la zone d'Andrafiarena par la protection de la biodiversité endémique de la zone	17
--	----

Les appuis fournis par le Consulat en 2007 18

Santé 19

Partenariat avec les centres hospitaliers	19
> Remise de matériels, équipements et consommables médicaux au profit des hôpitaux publics et de centres de santé de base	19
> Réhabilitation d'infrastructures sanitaires	25

Soutien financier à des associations	26
> Lutte contre la cécité avec le « Lions Sight First Madagascar »	26
> Appui au fonctionnement de l'association « Cœurs d'Enfants Nord Madagascar »	26
Education et Formation	27
Actions en faveur de l'éducation de base	27
> Dotation en matériels informatiques pour des Collèges et Lycées Publics	27
> Remise de matériels et fournitures scolaires à des écoles publiques et privées	28
> Appui au fonctionnement du Collège privé initié par l'association « FFMM »	29
> Appui au programme pour l'éducation primaire de l'association « La Maison d'Aïna »	30
> Remise de bandes dessinées éducatives offertes par la Direction de la Coopération Internationale	30
> Participation dans le jumelage entre deux écoles	30
Soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle	31
> Formation d'animateurs sociaux avec l'Ecole de Service Social	31
> Appui financier au Centre de rééducation et de réinsertion pour jeunes délinquants d'Anjanamasina	31
> Dotations en matériels et équipements en faveur de centres de formation professionnelle pour enfants et adolescents en difficulté et d'associations oeuvrant dans ce domaine	32
Soutien aux enfants	34
Enfance handicapée : appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de l'association RIANALA	34
Enfance précaire	34
> Participation à l'équipement du centre d'accueil « Aina Enfance et Avenir »	34
> Soutien financier au fonctionnement de l'orphelinat Henintsoa	34
Sport et Culture	35
> Remise de ballons de compétition pour la Commune Urbaine d'Antananarivo	35
> Soutien financier à l'Atelier « Zava-Maneno »	35
> Appui financier à la tournée musicale de « Ny Malagasy Orkestra »	35
Coopération institutionnelle	36
> Contribution financière au profit d'une association caritative oeuvrant dans les formations techniques et l'alphabétisation, sur la recommandation du Président du Sénat	36
> Appui financier dans le cadre d'un équipement technique pour le Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale	36
Les réalisations des associations monégasques en 2008	37
Monaco Aide et Présence (MAP)	38
AMADE Monaco	38
Aide au Père Pedro Opeka (APPO)	38
Act For Nature	39
Aide et Développement Sans Frontières Monaco (ADSF)	39
Annexe : Quelques uns de nos interlocuteurs	40

Liste des sigles et abréviations

ADS	Association Développement et Solidarité
APPO	Aide au Père Pedro Opeka
AMADE	Association Mondiale des Amis de l'Enfance
CEG	Collège d'Enseignement Général
CENHOSOA	Centre Hospitalier de Soavinandriana
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHU JRB	Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana
CHD	Centre Hospitalier de District
CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régionale
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CSB 1	Centre de Santé de Base niveau 1
CSB 2	Centre de Santé de Base niveau 2
DCI	Direction de la Coopération Internationale
DRE	Département des Relations Extérieures
EDSR	Enfants Du Sourire Réunion
EPP	Ecole Primaire Publique
MAP	Monaco Aide et Présence
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
SISAL	Sambatra Izay SALama (<i>traduction : Heureux celui qui est en bonne santé</i>)

Mot du Consul

Mesdames et Messieurs,

Au moment où je rédige ce petit mot qui figure comme toujours au début du rapport annuel, Madagascar est à nouveau secouée par une crise politique. Cela est d'autant plus triste que ce pays regorge de ressources et d'atouts. L'organisation de débats ouverts et contradictoires permettrait peut-être aux Malgaches de définir un projet de société qui répondrait à leurs principales inspirations.

La stratégie de coopération est à présent bien assise 6 années après l'ouverture du Consulat, et la santé y occupe toujours une place centrale. En parcourant le rapport, vous le constaterez et vous verrez également que nous sommes restés fidèles aux structures que nous appuyons depuis 2003, s'agissant principalement d'associations qui viennent en aide aux enfants démunis et aux handicapés.

Les réalisations financées directement par la « Direction de la Coopération Internationale », qui construit et coordonne l'ensemble de la coopération bilatérale et multilatérale de la Principauté avec une vingtaine de pays, prennent d'année en année une importance considérable. Madagascar figurant parmi les 3 pays prioritaires, bénéficie d'un budget de coopération en augmentation de 20% par an. Cette année, les réalisations les plus significatives sont d'une part la poursuite du programme de lutte contre le paludisme et la filariose sur l'île de Sainte-Marie, en partenariat avec l'antenne locale de l'« OMS ». D'autre part, un vaste programme pluriannuel de construction de dispensaires modernes a été mis en œuvre et confié à la société monégasque « ES-KO » spécialisée dans l'ingénierie et la logistique. Le premier a été inauguré à Morarano, dans l'est ou pays, cette année.

Le Consulat a poursuivi grâce à son partenariat avec l'association française « ADS » (Association Développement et Solidarité), la dotation systématique aux hôpitaux, centres de santé et dispensaires publics d'équipements, de mobiliers et de consommables médicaux. Le programme de remise d'ordinateurs d'occasion révisés aux collèges et lycées d'Antananarivo a été poursuivi et à ce jour, ce sont 99 configurations qui ont été installées. Le détail de ces actions figure dans les pages qui suivent ainsi que les autres appuis. Je remercie à nouveau Monsieur Platini, le Directeur de la Coopération Internationale et son adjointe Bénédicte Schutz qui accompagnent notre travail, Monsieur Charrier de l'association « ADS » qui récupère le matériel médical auprès des hôpitaux français, l'association « MAP » (Monaco Aide et Présence) à travers sa Présidente Mme De Filippo Campioni et mes amis chefs d'entreprise, qui malgré un contexte économique difficile ne se sont pas défilés !

J'ai eu l'honneur pour la seconde année consécutive, d'accueillir S.A.S. la Princesse Stéphanie de Monaco, qui est revenue s'enquérir des partenariats noués par son association « FIGHT AIDS MONACO » avec les hôpitaux et les associations qui accueillent les malades infectés par le virus du SIDA, ainsi que les centres d'information et de dépistage.

Toutes ces actions complémentaires et même si elles sont extrêmement modestes ont un impact positif reconnu par les autorités malgaches qui suivent avec intérêt et soutien l'approche originale de la Principauté.

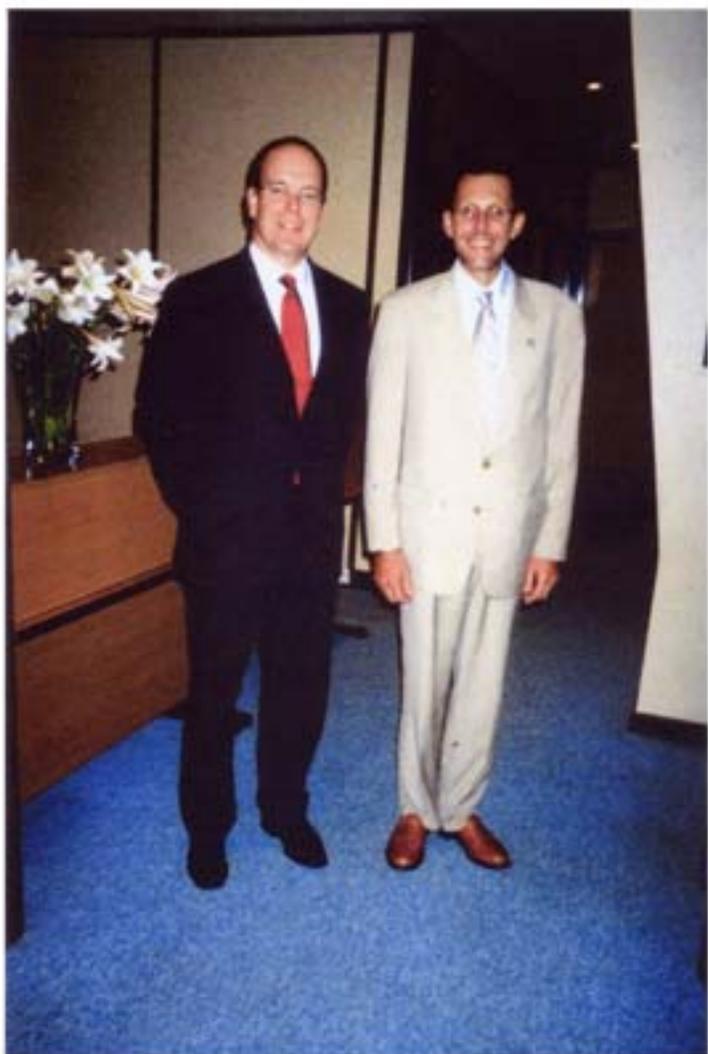
J'adresse comme toujours un grand merci à ma collègue et non moins Vice Consul Honoraire Niry Rabemanolontsoa qui a rédigé ce rapport avec méthodologie et rigueur. Il est également disponible sur le site du consulat **www.monaco-madagascar.com**.

Je formule le vœu que les politiciens et le peuple malgache parviennent à surmonter rapidement leurs différends afin de retrouver le chemin de la cohésion et du développement dont le pays a tant besoin.

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations.

Cyril Juge
Consul Honoraire de Monaco à Madagascar

Quelques photos marquantes



Ci-contre : SAS Le Prince Souverain Albert II avec le Consul, M. Cyril JUGE, lors de la visite officielle du Prince à Madagascar en mars 2003

Ci-dessus : décoration de M. Cyril JUGE au grade de Chevalier dans l'ordre des Grimaldi à l'occasion de la Fête Nationale Monégasque le 19 novembre 2004



SAS Le Prince Albert II avec M. Marcel RANJEVA (2^e à gauche), Ministre des Affaires Etrangères et son staff, lors du Sommet des Nations Unies à New York en 2005



SAS La Princesse Stéphanie lors de la pose de la première pierre du Centre National de lutte contre le paludisme financé par la Principauté, en décembre 2008



*Ci-dessous : le Consul avec M. Yvan RANDRIASANDRATRINIONY, Président du Sénat
A gauche : avec le Dr Paul Richard RALAINIRINA, Ministre de la Santé et du Planning Familial
Au milieu : avec Mme Bakolalao RAMANANDRAIBE, Ministre de la Justice*

Introduction

Les relations qui se sont tissées depuis les années 80 entre Monaco et Madagascar grâce aux appuis d'associations et ONG monégasques n'ont cessé de s'intensifier et de se raffermir au fil des années. Depuis la visite de SAS Le Prince Souverain Albert II de Monaco en mars 2003, Madagascar est devenu un destinataire privilégié de l'Aide Publique au Développement (APD) monégasque, devenant même depuis 2007 le premier pays d'intervention de la Coopération monégasque en volume financier.

L'ouverture du Consulat de Monaco en octobre 2002 a permis de renforcer cette présence monégasque à Madagascar en matière de coopération, le Consulat ayant développé quelques actions de coopération à partir de l'année 2004, grâce à un budget annuel exceptionnellement accordé par le Gouvernement Monégasque. Ce budget a été complété par les généreuses contributions d'associations, amis et chefs d'entreprises qui ont souhaité participer à cette nécessaire solidarité afin de contribuer à améliorer le sort de ceux qui sont abandonnés et qui n'ont aucune perspective.

Les actions soutenues par le Gouvernement Monégasque aussi bien que les modestes appuis du Consulat sont principalement orientés vers la santé et l'enfance en difficulté incluant le secteur de l'éducation.

L'année 2008 a connu un déploiement de la coopération monégasque à Madagascar avec un accroissement en nombre et en volume financier des actions soutenues, que ce soit dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays, que dans le cadre des modestes appuis accordés par le Consulat. Un montant de près de 600.000 € a été alloué par la Direction de la Coopération Internationale ayant permis la mise en œuvre de 13 projets. Pour sa part, le Consulat a pu continuer à soutenir ses partenaires depuis 2003 et apporter de nouveaux appuis avec un budget de 24.435 €.

Le présent rapport est destiné à présenter l'ensemble de ces actions ; cependant, afin de donner au lecteur un aperçu complet de la réalité de la coopération monégasque à destination de Madagascar, la dernière partie du rapport sera consacré à un résumé des actions soutenues par les associations et ONG monégasques qui sont présentes depuis plus d'une vingtaine d'années dans l'île.

Enfin, un résumé succinct des activités du Consulat de Monaco de 2004 à 2008 est donné au tableau de la page suivante.

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ; - Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1	- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ; - 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1	- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- DCI : 19.950 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - MAP : 5.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4	- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA pour 2008 et 7.000.000 MGA pour 2009.	67 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2	- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvertures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements équipes médicales, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.

**LA COOPÉRATION DÉFINIE PAR LE GOUVERNEMENT MONÉGASQUE ET
MISE EN ŒUVRE PAR LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE**

Le secteur de la santé constitue l'axe prioritaire de la Coopération entre la Principauté de Monaco et Madagascar, 80% du budget de coopération à destination de Madagascar ayant été consacré à financer diverses actions de coopération dans ce domaine. Cette action de la Principauté en matière de santé a connu un véritable essor en 2008, et un accroissement des actions est prévu jusqu'en 2010.

Programme intégré de lutte contre le paludisme sur l'île de Sainte-Marie : programme emblématique de la coopération monégasque à Madagascar

La Principauté de Monaco, le Ministère de la Santé malgache et le Bureau Régional de l'OMS ont lancé en 2004 un programme intégré d'appui aux Services Sanitaires de l'île de Sainte-Marie, à l'est de Madagascar.

Le projet est mis en œuvre sur 5 ans : de 2005 à 2009, l'objectif principal étant de réduire de 80% la morbidité et la mortalité, dues au paludisme, à la filariose lymphatique, aux parasitoses intestinales et à l'avitaminose A.

Il contribuera à terme à une réduction importante de l'impact socio-économique lié à l'état de santé de la population.

Pour la lutte contre le paludisme, un programme intégrant la prévention, le diagnostic et le traitement précoce et correct a été mis en place.

En ce qui concerne la lutte contre la filariose lymphatique, il est procédé à l'administration de masse de médicaments, la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides et à la prévention des incapacités liées à la maladie.

Des campagnes périodiques de déparasitages intestinaux et d'administration de vitamine A ont été effectuées en sus de ces deux précédents programmes.

Les résultats après 5 ans d'intervention sont remarquables, avec une prévalence du paludisme passée de 53% à 3,7%. L'île de Sainte Marie est devenue un site modèle dans ce domaine, et le programme a été dupliqué dans d'autres régions.

Ces résultats très performants ont conduit la Principauté à envisager la reconduction de ce projet après 2009, dans l'objectif de stabiliser les résultats obtenus.

Budget : 300.000 € dont 60.000 € par an de 2005 à 2009



Construction, équipement et fonctionnement d'un CSB 2 à Morarano Amparafaravola

Un accord de coopération a été signé le 06 novembre 2007 entre le Gouvernement Monégasque et le Gouvernement Malgache pour la construction, l'équipement et l'exploitation d'un dispensaire de santé de type 2 et de logements de fonction, à Morarano – District d'Amparafaravola – Région Alaotra Mangoro.

Il s'agit d'un « Dispensaire Pilote », construit selon les normes internationales, dont le rôle de Maître d'Ouvrage Délégué sera assuré par la Société monégasque « ES-KO S.A.M ».

Le projet a comme principaux objectifs d'augmenter l'accès des populations à des services de soins de qualité, permettre l'accès aux médicaments pour les populations les plus démunies, augmenter la couverture contraceptive, les accouchements dans la formation sanitaire et les contrôles prénatals précoces.

Les travaux ont été achevés en novembre 2008 et l'inauguration a eu lieu le 02 décembre 2008 en présence des autorités malagasy et des responsables de la coopération monégasque.

Budget : 195.000 €.



Création d'un centre national de lutte contre le paludisme

La Principauté de Monaco, la République de Madagascar et l'OMS ont signé un accord de coopération dans le cadre de la construction et de l'équipement d'un centre national de lutte contre le paludisme. L'objectif du projet est de disposer, à Madagascar, d'un Centre National de Référence où seront réalisées toutes les activités relatives à la lutte contre le paludisme (prévention, dépistage, soins, traitements et recherche bio moléculaire) et de disposer des ressources humaines et matérielles appropriées.

La pose la première pierre s'est déroulée le 03 décembre 2008 en présence de SAS La Princesse Stéphanie de Monaco, le Ministre et la Vice-Ministre de la santé malgache et le Directeur de la Coopération Internationale de la Principauté.

Budget : 418.000 €



Cérémonie de pose de la première pierre en présence de SAS La Princesse Stéphanie de Monaco (au milieu)

Programme pilote de lutte contre le VIH-SIDA dans le district de Sainte-Marie

Afin de renforcer son action sur l'île de Sainte-Marie, la Principauté de Monaco a participé également à la lutte contre le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles. Un protocole d'accord a ainsi été signé pour une durée de 3 ans avec le Ministère de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale, dans l'objectif de contenir l'augmentation du taux de prévalence des Infections Sexuellement Transmissibles et du VIH/SIDA dans ce district d'ici 2010.

Budget : 120.000 €

Appui à l'installation d'un réseau de médecins de campagnes

Afin de remédier à l'insuffisance de couverture sanitaire à Madagascar et en particulier au déséquilibre entre les zones urbaines avec une forte densité de médecins et les zones rurales avec une forte pénurie, une convention a été signée entre le Gouvernement Princier et l'ONG « Santé Sud pour une durée de 3 ans, pour l'installation de médecins généralistes communautaires. L'ONG « Santé Sud » a elle-même conclu une convention d'agrément avec le Ministère de la Santé Malgache afin d'appuyer le Ministère dans le domaine de l'amélioration de la prise en charge sanitaire des populations en milieu rural. Le projet vise à augmenter l'accès des populations rurales à des soins qualifiés, contribuer à résoudre les problèmes d'emploi des jeunes médecins malgaches et permettre d'ici fin 2010, l'installation et la consolidation des cabinets ruraux de 30 nouveaux médecins dont un tiers des femmes.

Budget : 161.600 € de 2008 à 2010.

Coopération dans le domaine de l'imagerie médicale

Le manque de personnels qualifiés en imagerie à Madagascar a incité la Principauté à développer un partenariat hospitalier dans le domaine de l'imagerie médicale en partenariat avec le Centre Hospitalier Princesse Grace de Monaco. Une première interne malgache en radiologie est arrivée le 6 novembre 2008 pour une année de formation au CHPG, financée par la Coopération monégasque. Cet accueil sera reconduit chaque année. Le second volet de ce programme consiste en la mise en place d'un Diplôme Universitaire (DU) d'échographie dans les Universités de médecine d'Antananarivo et de Mahajanga. Ce second volet a été amorcé depuis 2007 et Mahajanga a mis en place le DU en 2008 et la capitale devrait suivre en 2009. Un troisième volet, concernant l'équipement en échographes portables et le dépistage et soins du cancer du sein, est planifié pour 2009.

Prise en charge du transport de 3 conteneurs d'équipements médicaux et autres

Le Consulat a été destinataire de 3 containers de matériels médicaux, divers matériels et fournitures pour plusieurs hôpitaux, dispensaires et centres de formation d'enfants et adolescents démunis. Un conteneur de 20' provient de la DCI, tandis que les 2 autres de 40' ont été expédiés par l'inestimable partenaire du Consulat : l'Association Développement et Solidarité, représenté par son Vice-Président – Mr Jean-François CHARRIER. Les actions de coopération menées par le Consulat sont basées essentiellement sur ces conteneurs dont le transport entre l'Europe et Madagascar qui se monte à environ 6.300 €, a été pris en charge par la DCI.

Lutte contre le VIH/SIDA sur cofinancement de la DCI et de l'association FIGHT AIDS MONACO

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA à Madagascar, trois projets ont été cofinancés par la DCI et l'association monégasque **FIGHT AIDS MONACO** dont l'objectif est d'informer, prévenir et soutenir contre ce fléau, soutenir la recherche ainsi que des programmes de lutte contre le SIDA.

Appui au Service des Maladies Infectieuses du CHU Joseph Raseta Befelatanana

Le financement de 8.000 € alloué en 2007 a continué tout au long de l'année 2008 à alimenter le Fonds d'urgence mis en place par le personnel du service, qui est le principal centre référent de l'île où sont soignés les PVVIH provenant de toutes les régions de Madagascar, afin de subvenir aux besoins des malades en situation difficile et en priorité les PVVIH admis au service. Cela a permis de prendre en charge le coût des examens biologiques, médicaments, soins en général et la prise en charge de la nourriture des patients les plus démunis. Les 6.000 € programmés pour 2008 ne seront alloués qu'en 2009 lorsque le financement de 2007 aura été épuisé.



SAS La Princesse Stéphanie entourée par les deux responsables du CHU, lors sa visite officielle à Madagascar en 2007

Soutien financier à l'association SISAL

Le soutien à cette association dont la vocation est de prévenir et lutter contre les IST et le VIH/SIDA, démarré en 2007, a été renforcé en 2008 passant de 6.000 € à 14.000 €. Le financement a permis de supporter le fonctionnement du dispensaire de l'association à Antananarivo, l'appui au volet communication éducation et au volet médical (achat de médicaments essentiels et consommables, fournitures). L'association a été visitée pour la seconde fois par SAS La Princesse Stéphanie de Monaco, Présidente de FIGHT AIDS MONACO en décembre 2008. Lors de sa visite, elle a échangé avec les PVVIH accompagnées par l'association sur leur situation et leur prise en charge.



Le Consul ayant représenté la DCI et FAM lors de la signature de la convention avec Me Maria Raharinarivonirina, Présidente de SISAL

Réhabilitation et extension du laboratoire d'analyse du CHD 2 d'Itaosy

FIGHT AIDS MONACO et la DCI ont financé la réhabilitation et l'extension du laboratoire d'analyse du Centre Hospitalier d'Itaosy qui prend en charge la population du District d'Atsimondrano, dans la banlieue sud de la capitale. Le CHD 2 d'Itaosy figure parmi les établissements hospitaliers prenant en charge des PVVIH ; les femmes enceintes séropositives ou vivant avec la maladie sont notamment dirigées vers cet hôpital qui assure leur suivi prénatal et selon le cas leur accouchement. Les travaux réalisés sur le laboratoire facilitent le travail des responsables et évitent à l'ensemble des patients admis au Centre Hospitalier de se déplacer en ville pour y effectuer des analyses. Les travaux ont été suivis par le Consulat.



*Travaux d'extension
Inauguration par SAS La Princesse Stéphanie et le Dr Sylvia Randrianarivony, Médecin-Chef*

Financement : 7.000 €.

Dans le domaine de l'Education et de la Formation, la Coopération Monégasque a continué à soutenir en 2008 deux projets ayant déjà été appuyés depuis quelques années par la Principauté.

Mise en place d'un réseau de 22 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)

Depuis novembre 2001, Madagascar bénéficie, grâce au financement de la Principauté, d'un réseau de CLAC. Ces centres sont implantés dans les zones rurales isolées ou dans les banlieues urbaines, et se veulent de véritables lieux d'échanges et d'apprentissage extrascolaire, ainsi que de rassemblement communautaire.

Ouvert tous les jours au public, un CLAC est un bâtiment situé en général au centre du village, constitué d'une bibliothèque et d'une salle d'animation, et doté d'un stock de livres, ouvrages, équipements ludiques et pédagogiques ainsi que d'un personnel local permanent. Suite à une forte demande des localités et du ministère de tutelle, une nouvelle contribution monégasque depuis 2004 a permis le lancement d'un deuxième réseau de 12 CLAC. Ce deuxième réseau a été inauguré en octobre 2007 par le Directeur de la Coopération Internationale de la Principauté, M. Frédéric PLATINI.

Ces 22 centres sont utilisés par 225.000 personnes dont 80% sont des enfants et des adolescents.

Financements antérieurs :

200.000 € pour 2001-2002-2003

70.000 € en 2004 - 2005 - 2006

50.000 € en 2007

Financement en 2008 : 50.000 €



Soutien à l'éducation primaire et secondaire d'une école spécialisée pour enfants malvoyants

La « DCI » a financé la construction d'un centre pour enfants atteints de cécité (école et internat) à Fianarantsoa. Après avoir commencé l'école dans des locaux provisoires en 2002, la congrégation des Sœurs de Marie Immaculée a pu ouvrir le nouveau bâtiment en avril 2007 avec un effectif actuel de 25 enfants dont 16 en internat, mais pouvant recevoir jusqu'à 60 enfants de 5 à 17 ans, dont 30 en internat. Il s'agit de l'unique centre scolaire de la région dans le domaine sensoriel et la priorité est donnée aux enfants de la ville de Fianarantsoa et ses environs. Les enfants y sont accueillis et suivis au niveau social, médical et scolaire, et il existe des partenariats pour la formation professionnelle et l'insertion pour les adolescents. L'activité sportive a été développée à compter de 2008 par la construction d'un terrain de sport et un jeune Volontaire International de Monaco (VIM) a été affecté au niveau du Centre pour une durée de deux ans, pour une fonction d'animateur Sport et Locomotion, sur financement de la « DCI ».



Budget : 18.000 € en 2007, 40.000 € en 2008 et 2009.

Mis à part la santé et l'éducation/formation, la Principauté a également axé sa coopération au niveau du secteur social et en particulier dans les domaines de l'enfance précaire et de l'enfance handicapée.

ENFANCE PRECAIRE

Soutien financier à l'association GRAINES DE BITUME qui vient en aide aux enfants des rues

Cette association qui prend en charge la scolarisation, l'alimentation et l'accompagnement de projets professionnels d'une centaine d'enfants en situation de rue, a bénéficié depuis l'année 2006 de l'appui de la Principauté de Monaco. L'association dispose de deux maisons de proximité pour l'accueil de jour des enfants de 3 à 22 ans pour lesquels l'association a mis en place un accompagnement éducatif (accès à l'éducation, la scolarisation et activités d'éveil pour les plus petits) et un suivi individuel pour la réalisation de leurs projets (aide à la concrétisation de projets de vie, formation et insertion professionnelle pour les adolescents).

Le financement de la Principauté en 2006 a permis de réhabiliter une structure d'accueil de l'association avec notamment la rénovation des salles de doche, des latrines et de la cuisine. En 2007, la Principauté a soutenu les frais de fonctionnement de l'association qui a ouvert un second centre d'accueil et a étoffé son volet soutien scolaire et d'aide à l'insertion. Ce soutien au fonctionnement de l'association a été renouvelé en 2008. Par ailleurs, une Volontaire Internationale de Monaco (VIM) a été affectée au mois de juillet 2008 par la « DCI » pour un poste de Responsable éducatif pour 2 ans au sein de l'association.

Financement : 8.000 € en 2006, 10.000 € en 2007 et 10.000 € en 2008



ENFANCE HANDICAPEE

Handicap physique : appui depuis 2000 au Préventorium Rainier III pour enfants rachitiques

Le préventorium Rainier 3 (centre d'accueil et de soins) accueille quelques 70 enfants de 3 à 12 ans atteints essentiellement de rachitisme avec déformation osseuse. Il a été construit à Fianarantsoa en 2003, grâce à un financement conjoint de plusieurs associations humanitaires monégasques et a été inauguré le 12 mars 2003 par SAS le Prince Albert II de Monaco. Sa vocation est l'accueil et le traitement d'enfants rachitiques avec de lourds handicaps physiques à cause de leur dénutrition.

Le Foyer accueille des enfants de toute la partie Sud de l'île et les reçoit en internat complet pour une période allant de 3 mois à 2 ans, selon le temps nécessaire à leur re-nutrition, leurs opérations dans un des hôpitaux de la région et leur rééducation.

La « DCI » a accordé en 2007 un appui ponctuel à ce préventorium, qui, pour la construction d'un château d'eau, un kiosque et une buanderie. En 2008 c'est le comité de soutien au projet présidé par l'Education nationale de Monaco qui a financé la construction d'une citerne d'eau et d'une salle de jeux.



Financement de la « DCI » en 2007 : 12.000 €. 2008 : ENJS : 18.000 euros

Handicap mental : soutien à l'ONG LES ORCHIDEES BLANCHES

Depuis 2005, le Consulat de Monaco a contribué annuellement par un soutien financier modeste au fonctionnement du centre médico-social des Orchidées Blanches. Le centre a pour vocation l'accès à l'éducation, à la formation, au travail, aux loisirs pour les enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle, et la valorisation de leurs aptitudes et de leur créativité.

Parmi les différents services mis en place, on peut notamment citer : l'accompagnement spécifique pour les enfants de moins de 7 ans, et les enfants présentant un handicap marqué, l'éducation et l'orientation socioprofessionnelle préparant à intégrer le monde du travail, l'octroi d'emplois à des adultes par des activités de productions de craies.

Le partenariat mis en place avec le Consulat a notamment permis à l'association d'améliorer la qualité de ses prestations, notamment l'amélioration quantitative des rations alimentaires pour la cantine, le maintien des activités programmées, l'achat de nouveaux ustensiles, des efforts de réhabilitation et de décoration, le renforcement de la composition de l'équipe d'encadrement.

Le financement direct de la Direction de la Coopération Internationale depuis 2007 a permis d'appuyer plus conséquemment le Centre au niveau de son fonctionnement et d'apporter un soutien aux membres de l'association les plus défavorisés.

A ce jour et depuis sa création, le Centre a déjà bénéficié à plus de 1500 personnes en situation de handicap mental et leurs familles.



Activités d'éveil, d'apprentissage et de préparation à l'autonomie

Financement :

- Consulat : 3.600.000 Ar en 2005, 3.600.000 Ar en 2006, 3.960.000 Ar en 2007
- DCI : 5.632 € en 2007, 7.200 € en 2008.

En plus de l'aide humanitaire d'urgence octroyée en 2007 au CHU de Mahajanga dont les travaux de réhabilitation suite aux dégâts cycloniques ont été inaugurés en 2008, le Gouvernement Monégasque a mis en place dans le courant de l'année 2008 deux autres actions dans le cadre de l'Aide Humanitaire d'Urgence.

Réhabilitation des infrastructures sanitaires de l'île de Sainte-Marie suite aux dégâts cycloniques

Suite au passage en février 2008 du cyclone Ivan qui a violemment touché le territoire malgache et notamment les régions Est, le bilan des autorités locales ont montré que l'île Sainte-Marie et ses 20.000 habitants ont été les plus touchés avec 75 % des habitations et infrastructures. La Principauté, entretenant des liens étroits avec l'île de Sainte-Marie depuis 2004 via le Programme d'Appui au Service Sanitaire du District de l'île (*v. supra p...*), a décidé d'allouer un financement en faveur de l'OMS afin de contribuer aux travaux de réhabilitation et de reconstruction de 6 centres de santé communautaires à Sainte-Marie.

Budget : 75.000 €.

Aide humanitaire d'urgence en faveur du Programme Alimentaire Mondial

En réponse à l'appel d'urgence du PAM suite à la crise alimentaire mondiale ayant sévi en 2008, le Gouvernement Princier, sous l'impulsion de SAS Le Prince Souverain Albert II, a alloué une aide de 100.000 € au PAM, et particulièrement aux antennes locales du Niger et de Madagascar, pays cibles de la Coopération Monégasque.

A Madagascar, l'aide porte sur le soutien à de élèves dans 272 écoles (environ 62.500 enfants) du Sud du pays qui comptent parmi les plus vulnérables dans le domaine de la sécurité alimentaire des enfants scolarisés. Le programme a permis de renforcer la capacité de concentration et d'apprentissage des bénéficiaires et de contribuer au maintien de filets de sécurité alimentaire efficaces pour les familles vulnérables.

Inauguration des travaux de réhabilitation du CHU d'Androva - Majunga

Le Gouvernement Princier avait alloué en 2007 une aide d'urgence en faveur de Madagascar à la suite de plusieurs cyclones tropicaux. La contribution monégasque a permis de prendre en charge les réparations du plus grand bâtiment du CHU de Mahajanga. Les travaux de réhabilitation ont été inaugurés le 22 octobre 2008 par SEM Paul Richard RALAINIRINA, Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, et Mme Niry RABEMANOLONTOA, Vice-Consul de Monaco.



Photo 1 et 2 : le bâtiment FED et une salle d'eau réhabilitée

Photo 3 : SEM Paul Richard Ralainirina, Ministre de la Santé en visite lors de l'inauguration des travaux

Financement de la « DCI » en 2007 : 26.000 €.

La préservation et la valorisation des ressources naturelles constituent un des domaines d'intervention de la Coopération Internationale monégasque. A Madagascar, la Principauté appuie depuis 2006 un Programme de conservation des forêts de la chaîne d'Andrafiamena, habitat du Propithèque de Perrier.

Appui au développement durable de la zone d'Andrafiamena par la protection de la biodiversité endémique de la zone

Le Gouvernement Monégasque a financé depuis 2006 un projet de protection de la biodiversité dans le nord de Madagascar, dont l'objectif est la conservation de la 3^{ème} espèce de primate la plus menacée au monde : le Propithèque de Perrier, qui est un lémurien endémique de Madagascar, et le classement de son habitat forestier.

Le programme a été lancé par l'ONG monégasque « Act For Nature » en mars 2006, et est mis en œuvre en collaboration avec l'ONG malgache « Fanamby ». Un volet majeur de ce programme est l'implication des populations locales par la formation de rangers, et la mise en place d'activités économiques de substitution (écotourisme, etc.). Une aire protégée de 87000 hectares est en cours de création. L'objectif principal du programme étant de conserver et de valoriser de manière durable la biodiversité endémique de la zone d'Andrafiamena et de contribuer au bien-être socio-économique de sa population.

Un protocole d'accord a été signé dans le courant de l'année 2008 entre la Principauté de Monaco, le Ministère des Forêts et du Tourisme malgache et l'association « Fanamby » pour une durée de 3 ans, et le financement de 300.000 € de la partie monégasque représente plus de 50% du financement total du projet.

Le Gouvernement malgache inscrit ce nouveau programme dans le cadre de son plan national d'actions environnementales qui vise notamment à multiplier par trois la superficie des aires protégées.

Financement de la « DCI » : 20.000 € en 2006 et 2007, 300.000 € de 2008 à 2010.

LES APPUIS FOURNIS PAR LE CONSULAT EN 2008

En harmonie avec les axes de coopération prioritaires de la Coopération monégasque, le Consulat a comme par les années précédentes, concentré ses actions dans trois secteurs majeurs, à savoir : la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants. En 2008, d'autres actions dans le domaine du sport, de la culture et celui de la coopération avec certaines institutions les ont complétées.

Santé

Les modestes actions que le Consulat a pu mettre en œuvre depuis 2004 se focalisent principalement dans le secteur de la santé publique par le biais d'un partenariat avec les établissements hospitaliers publics et l'appui à des associations oeuvrant dans ce secteur. L'année 2008 a vu la continuité et le raffermissement de ces actions.

PARTENARIAT AVEC LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Un partenariat continu a été mis en place depuis 2003 avec les structures sanitaires publiques essentiellement à travers la remise de matériels, d'équipements et de consommables médicaux, dont manquent la plupart des hôpitaux publics de Madagascar. De 2003 à 2007, 13 centres hospitaliers dont 4 CHU, 1 CHRR (Centre Hospitalier de Référence Régionale), 3 CHD 2 (Centre Hospitalier de District niveau 2), 1 CSB (Centre de Santé de Base communément appelé dispensaire), 2 hôpitaux Mère-Enfant, une maternité et le Centre Hospitalier de Soavinandriana (ancien Hôpital Militaire). A ceux-là se sont rajoutés en 2008 1 CHU, 2 CHRR, 2 CHD, et 3 CSB.

Ce partenariat avec les hôpitaux publics renferme un second volet consistant en la réhabilitation d'infrastructures sanitaires. Ceci a concerné un dispensaire (CSB 2) en 2008.

REMISE DE MATERIELS, EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX

Le partenariat avec l'association « ADS » (Association Développement et Solidarité), sous la responsabilité de son Vice-Président – Monsieur Jean-François CHARRIER, s'est poursuivi avec l'envoi de 2 containers de 40'. La Direction de la Coopération Internationale (DCI) du Département des Relations Extérieures du Gouvernement Princier a pour sa part envoyé un autre container de 20' contenant essentiellement des équipements médicaux à destination

Au total, 3 containers ont donc été réceptionnés en 2008 par le Consulat. Les frais d'expédition de bout en bout ¹ estimés à une valeur de 6 300 €, ont été pris en charge par la Direction de la Coopération Internationale.

Les opérations de dédouanement ont été effectuées grâce à la précieuse collaboration de la Direction des Affaires Administratives et Financières du Ministère de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale, lequel a pris en charge les droits et taxes de douane.

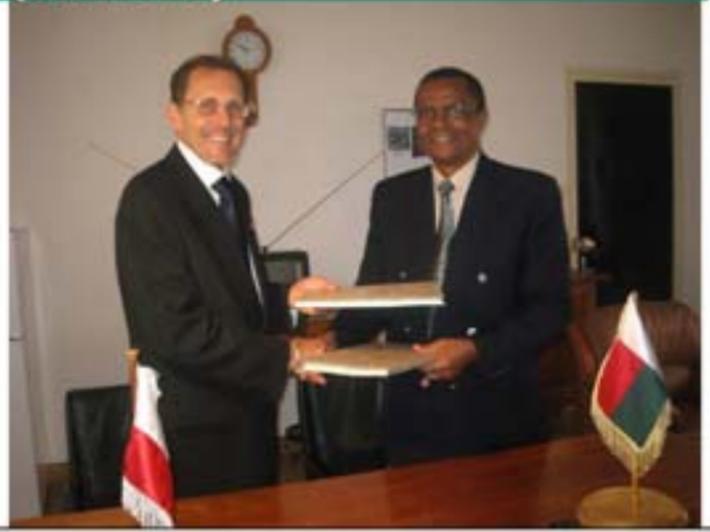
Ces envois ont permis de fournir des équipements, matériels, mobiliers hospitaliers et consommables médicaux divers à 18 établissements hospitaliers publics dont 4 CHU, 3 Centres Hospitalier de Référence Régional, 1 Centre Hospitalier Mère-Enfant, 4 Centres Hospitaliers de District, 4 Centres de Santé de Base, 1 Maternité et le Centre Hospitalier de Soavinandriana (ancien Hôpital Militaire).

¹ Depuis bord navire jusqu'à arrivée au port, voir supra p 11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex-HOMI)

Matériels remis en août 2008 : fauteuils roulants, potences, table, chariots de transfert, lot de couvertures, consommables divers dont set de voie veineuse périphérique et centrale, seringues, pince tactile, drainage de plaie, perfuseur régulateur, perfuseur, masque et charlotte, set de pansement, set à perfusion opaque, gants stériles, set administration de perfuseur, prolongateur de cathéter, système de perfusion portable, irrigation vésicale, blouse chirurgicale, stéri-drape, sparadrap, auto suture.



■ ADS ■ NC ■ N° 023/08 du 12/08/08
Ci-contre : le Consul avec le Pr. Rakotovao, DG du CENHOSOA

Remise d'un lot de linges comprenant 10 draps de bain, 40 serviettes éponge, 55 tapis de bain, 95 taies d'oreillers, 10 essuie-main et 10 carrés, distribués par les responsables de l'hôpital aux services qui en ont besoin.

■ Hôtel du Louvre ■ NC ■ N° 001/08 du 07/02/08

CHU Fenoarivo

Le partenariat avec ce CHU situé dans la banlieue sud de la capitale a été amorcé en 2008 ayant permis à celui-ci de recevoir les matériels suivants : 11 lits hospitaliers, 18 matelas, 10 potences, lot de couvertures, 1 échographe, divers consommables dont boîtes de sonde, gants de chirurgie, blouses en tissu, sonde endotrachéale, boîtes à urine, boîte de rangements pour médicaments, haricots, plateaux, abaisse-langue en bois, housses de table d'examen, perfuseur, masque d'oxygène, pinces plastiques, gants d'examen.



■ ADS ■ NC ■ N° 018/08 du 22/05/08

Maternité de Befelatanana (Service de Gynécologie Obstétrique de Befelatanana)

Remise d'un lot de linges comprenant 20 draps de bain, 50 serviettes éponge, 70 tapis de bain, 95 taies d'oreillers, 20 essuie-main et 10 carrés.

■ Hôtel du Louvre ■ NC ■ N° 002/08 du 11/02/08

Matériels remis en mars 2008 : 1 table d'accouchement, 1 table à langer, 25 lits médicalisés et accessoires, 9 matelas, 7 tables de lit d'hôpital.



Echange de conventions entre le Consul et le Pr. HERY Rakotovao, Médecin-Chef de la Maternité

■ ADS ■ NC ■ N° 004/08 du 07/03/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Centre Hospitalier Mère-Enfant d'Ambohimandra

Remise d'un lot de linges comprenant 10 draps de bain, 40 serviettes éponge, 55 tapis de bain, 55 taies d'oreillers, 10 essuie-main et 10 carrés.

■ Hôtel du Louvre ■ NC ■ N° 003/08 du 15/02/08

Matériels remis en septembre 2008 : tables de lit d'hôpital, tables roulantes infirmière, 1 matelas à langer, sacs d'accouchement, lots de couvertures, divers consommables comprenant des seringues, gants stériles, perfuseurs régulateurs, compresses, sets de pansement, set administration de perfuseur, cathéter, gel anti-choc, prolongateur de valve, blouses en tissu, kit de pansement, bandes de sparadrap, antiseptiques Dakin, gels anti-bactériens.



■ ADS ■ NC ■ N° 022/08 du 17/09/08

Matériels remis en novembre 2008 : 10 lits pour enfant, 7 matelas pour enfants, tables de lit d'hôpital, 1 table d'examen, 5 potences sur roulettes, 2 pèse-bébé, bassin de lit, couvertures, blouses avec pantalon, complément nutritionnel, seringues, set de voie veineuse périphérique, Dakin antiseptique, compresses.



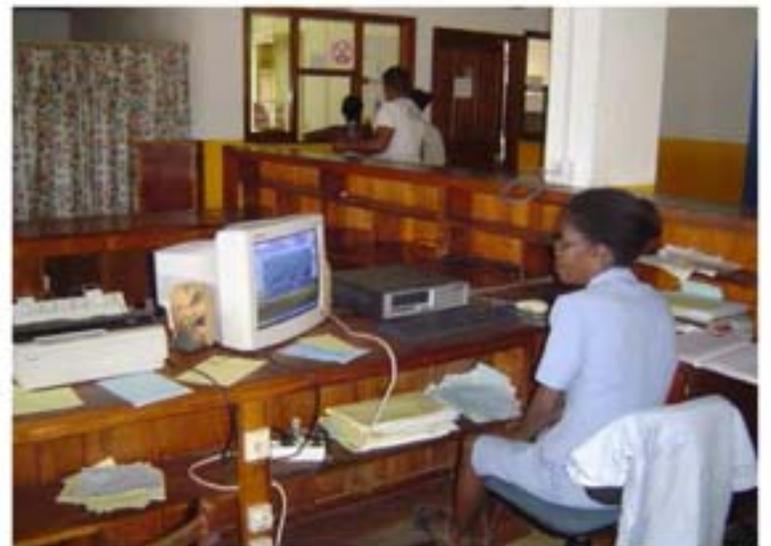
■ ADS ■ NC ■ N° 022/08 du 17/09/08

CHU de Toamasina

3 ordinateurs ont été remis à ce CHU de la capitale de l'Est de Madagascar afin d'équiper le service accueil de l'hôpital.

■ ADS ■ NC ■ N° 034/08 du 23/09/08

Matériels remis en juin 2008 : chariot de transfert, table roulante infirmière, tables de lit d'hôpital, consommables divers dont perfuseurs, set de voie veineuse périphérique, set d'administration de perfusion, pinces tactiles, kit de pansement, auto suture, prolongateurs, cathéters, gants stériles, champ universel, champ fendu orthopédique.



Un ordinateur au service accueil du CHU

■ ADS ■ NC ■ N° 025/08 du 11/07/08

Matériel remis en novembre 2008 : une colonne vidéo endoscopie.

Ce matériel a été affecté au service de chirurgie de l'hôpital.



Colonne vidéo endoscopie

■ ADS ■ NC ■ N° 055/08 du 24/11/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHU Androva - Mahajanga

Matériels remis en juillet 2008 expédiés par la Direction de la Coopération Internationale : 12 lits d'hôpital, 12 matelas, 1 chariot, 15 potences, petits matériels et consommables.



■ DCI ■ NC ■ N° 030/08 du 13/08/08

CHRR Morondava

Le Consulat a remis pour la première fois au CHRR de Morondava qui est le principal centre hospitalier de la région du sud-ouest de Madagascar quelques matériels et consommables médicaux. Ce partenariat a été fait par le biais de l'Association FANILO dont la vocation est d'améliorer les milieux environnementaux du Centre Hospitalier de Morondava et les CSB des environs.

Matériels remis : 1 table d'opération avec accessoires, 1 défibrillateur, divers consommables comprenant des perfuseurs, masque oxygène, compresse, champ opératoire, système de drainage, tricot tubulaire, blouse d'opération, blouse d'infirmière, potence, complément nutritionnel.



Le personnel du CHRR réceptionnant les matériels

■ ADS ■ NC ■ N° 036/08 du 26/11/08

CHRR Antsirabe

Premier partenariat avec le Centre Hospitalier Régional du Vakinankaratra par la remise d'un lot de consommables comprenant des sur chaussures, set de voie veineuse périphérique, perfuseurs, sondes endotrachéales, masques, gants, ciseaux pour épisiotomie, sets de pansement, potences, champs opératoires, circuits anesthésie, anesthésie péridurale, sondes oxygène, drains de Redon, drains thoraciques, lames de laryngoscope, sondes pédiatriques, sondes d'aspiration, taies d'oreiller.



■ ADS ■ NC ■ N° 066/08 du 29/12/08

CHD 2 d'Itaosy

Matériels remis en décembre 2008 : 1 table d'opération, 1 bistouri électrique, tables infirmière, laryngoscopes avec accessoires, casaque chirurgical en tissu, consommables divers dont set de voie veineuse périphérique, masque, set de pansement, sonde endotrachéale, kit de soin, seringues, ciseaux épisiotomie, cystoscope, trousse composite, trousse d'urologie, trousse de soin, sonde de gavage nouveau né, outil d'analyse laboratoire, tube pour prélèvement.



■ ADS ■ NC ■ N° 067/08 du 03/02/09

Ci-contre : signature de convention entre le Consul et le Médecin-Chef, Dr Sylvia Andrianarivony

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHD 2 d'Ambatolampy

Consommables médicaux remis en octobre 2008 : potences, ciseaux pour épisiotomie, pompes d'alimentation, trousse universelles, perfuseurs régulateurs, sondes d'aspiration trachéo-bronchite, set de soin, set cathéter veineux, masques oxygène, Nutrimea fibre, sondes de gavage, transfuseurs, gants.

■ ADS ■ NC ■ N° 047/08 du 29/10/08

Ci-contre : vue d'une chambre du CHD 2



CHD 2 Mahitsy

Ce centre hospitalier situé à 20 km d'Antananarivo a bénéficié pour la première fois des matériels suivants : 1 ECG, 1 table ECG, blouses, masque facial, masque chirurgical, sur chaussures, sondes d'aspiration trachéale, gants, manches de laryngoscope, lames de laryngoscope, antiseptique Dakin, kit de voie veineuse centrale, robinet à 3 voies, cathéter, set de voie veineuse périphérique, prolongateur avec robinet, dispositif pour analgésie, pince anatomique à jeter, pince de Kocher à jeter, raccord d'oxygène.

■ ADS ■ NC ■ N° 063/08 du 30/12/08

Ci-contre : des membres du personnel soignant avec les équipements remis



CHD 2 Manjakandriana

Démarrage d'un partenariat avec cet hôpital de district situé à 50 Km de la capitale par la remise des matériels et équipements suivants : 1 ECG avec accessoires, lot de couvertures, tenue de chirurgie, boîte pose enclouage orthopédique, boîte clous fémur orthopédique, fibrinoterm, taies d'oreiller, complément nutritionnel, sur chaussures, consommables divers dont prolongateurs, sondes endotrachéales, perfuseurs, multicath, ponction lombaire, sondes gastriques, anesthésie péridurale.

■ ADS ■ NC ■ N° 064/08 du 23/12/08

Ci-contre : le staff de l'hôpital devant les matériels



CSB 2 Ankadinandriana

Matériels remis : 9 lits médicalisés avec matelas, 9 tables de chevet, 3 tables de chevet grand modèle, blouses, spéculums, sonde d'aspiration, gants d'examen, pinces épisiotomie, aiguilles, seringues, sets de soins, handyset avec compresses, pinces de Kocher, pinces anatomiques, gel antiseptique, pansements adhésifs.

■ ADS ■ NC ■ N° 010/08 du 02/05/08

Ci-contre : un lit et un table de chevet lors de la remise officielle



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CSB 2 Ambodirano

Matériels remis :2007, dans le cadre de la modernisation du Service de Réanimation de l'hôpital : 1 respirateur salle de réveil, 4 poussettes-seringues, 2 électrocardiographes avec écran lcd et interprétation, 6 insufflateurs manuels (adultes et enfants), 8 ballons latex, 3 laryngoscopes, 3 aspirateurs avec bouches, divers consommables comprenant cathéters, dispositif pour lymphographie, prolongateurs, gants, masques, pinces plastiques Kocher.



■ ADS

■ 12.970 €

■ N° 021/07 du 07/08/07

CSB 1 Antanimarina

Consommables remis : blouses, spéculums, sondes d'aspiration, sensitex, pinces plastiques.

■ ADS ■ NC ■ N° 011/08 du 02/05/08

CSB 1 Fihasinana

Consommables remis : blouses, spéculums, sondes d'aspiration, sensitex, pinces plastiques.

■ ADS ■ NC ■ N° 012/08 du 02/05/08

REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Dispensaire de la Police Nationale – Antanimora

Une somme de 5.000.000 Ariary a été consacrée en 2007 pour la réhabilitation partielle du Dispensaire de la Police Nationale, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux personnes qui y sont admises, notamment les fonctionnaires de Police, et leurs proches familles. Cette contribution a permis de refaire une partie de l'enduit, installer de nouvelles toilettes avec accessoires et refaire une partie des menuiseries bois. Les travaux, effectués dans le courant de l'année 2008, ont été réceptionnés le SEM Désiré RASOLOFOMANANA, Secrétaire d'Etat chargé de la Police Nationale le 24 avril 2008.

Afin de continuer la réhabilitation de ce dispensaire qui participe également aux activités recommandées par l'Etat telle que la vaccination des enfants, la même somme de 5.000.000 Ariary a de nouveau été allouée, en vertu d'une convention de coopération signée avec la Direction Générale de la Police Nationale au mois de décembre 2008. Les travaux s'effectueront en fonction de ce budget et des priorités des responsables du dispensaire, dans le courant de l'année 2009.

■ Ar 5.000.000 (2 000 €)

■ N° 060/08 du 08/12/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

APPUI A DES ASSOCIATIONS

Les partenariats avec les deux associations partenaires du Consulat dans le domaine de la santé publique ont été renouvelés en 2008, s'agissant du Lions Sight First Madagascar et de Cœurs d'enfants Nord Madagascar.

Lutte contre la cataracte avec le LIONS SIGHT FIRST MADAGASCAR



Consultation d'un patient au Centre de la vision LSFM au CHU JRA



Dépistage de la cataracte à Fianarantsoa

Le projet de lutte contre la cécité initié par le Lions Sight First Madagascar a entamé sa 5^{ème} phase en 2008, connu sous le nom de « Projet cataracte V » lequel s'inscrit dans le Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement Malagasy. Le projet cataracte consiste principalement à dépister gratuitement cette maladie auprès de la population et d'effectuer des opérations gratuites aux personnes atteintes.

Depuis le début du projet en 1998 jusqu'à fin décembre 2008, 39.425 opérations de cataracte ont été effectuées dans 20 hôpitaux et cliniques qui reçoivent l'appui logistique et financière de l'association. Le projet a également permis la formation d'une vingtaine de médecins à la chirurgie oculaire essentielle. Plusieurs paramédicaux ont par ailleurs bénéficié de stages de formation en blocs opératoires.

Le Consulat a apporté son appui régulier à l'association depuis 2004, et a augmenté modestement celui-ci de 2 650 000 Ariary à 3 000 000 Ariary en 2008.

■ Ar 3 000 000

■ N° 016/08 du 10/04/08

Aide aux enfants atteints de maladie cardiaque avec CŒURS D'ENFANTS NORD MADAGASCAR

Une nouvelle subvention a été accordée à cette association établie dans le Nord de Madagascar à Antsiranana, ayant pour vocation de prendre en charge les soins et éventuellement les évacuations sanitaires vers l'extérieur d'enfants atteints de maladies cardiaques congénitales ou infectieuses.

L'appui accordé en 2008 a servi à renforcer le budget de fonctionnement de l'association.



4 parmi les 5 enfants envoyés en France pour une opération du cœur en 2008

■ Ar 1 200 000

■ N° 043/08 du 23/10/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Education / Formation

Le Consulat de Monaco appuie depuis 2004 quelques structures privées et publiques oeuvrant dans le secteur de l'éducation. Ces activités de coopération concernent l'éducation de base, le soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle incluant l'appui à des centres de formation d'enfants et d'adolescents en difficulté.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION DE BASE

Les actions du Consulat dans le domaine de l'Éducation de base visent d'abord les établissements scolaires publics ou privés à travers la remise de matériels divers (ordinateurs, équipements et fournitures scolaires, matériels pédagogiques et ludiques) à leur endroit, et ce dans l'objectif de mettre à leur disposition le minimum nécessaire pour prodiguer une éducation de qualité aux enfants. Il a également été apporté des appuis au fonctionnement ou au programme d'associations qui agissent à ce niveau.

DOTATION EN MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR DES COLLEGES ET LYCEES PUBLICS

Le Consulat a lancé en 2006 un programme de dotation en matériels informatiques en faveur des collèges et lycées publics afin que les élèves scolarisés dans ces établissements dont la majorité est issue de familles modestes aux moyens limités qui ne leur permettent pas de faire suivre des cours d'informatique à leurs enfants. Par ailleurs, bien que l'informatique soit inscrit dans le programme scolaire du Ministère de l'Éducation Nationale, l'insuffisance de budget a conduit celui-ci à ne doter qu'un nombre très limité d'établissements des matériels nécessaires à cet effet.

De 2006 à 2007, 7 établissements scolaires publics dont 2 CEG et 5 Lycées, implantés dans la ville d'Antananarivo et ses alentours, ont bénéficié d'ordinateurs complets, grâce auxquels ils ont pu prodiguer pour la première fois des cours d'informatique aux élèves.

En 2008, 6 autres collèges d'enseignement général (CEG) ont reçu chacun 5 ordinateurs complets.

CEG Tsimbazaza

Effectif année scolaire 2008-2009 : 2.193



■ ADS ■ N° 051/08 du 21/11/08

CEG Avaradrova

Effectif année scolaire 2008-2009 : 1.750



■ ADS ■ N° 050/08 du 21/11/08

CEG Antanimbarinandriana

Effectif année scolaire 2008-2009 : 1.472



■ ADS ■ N° 056/08 du 21/11/08

CEG Soavimasandro

Effectif année scolaire 2008-2009 : 1.000



■ ADS ■ N° 052/08 du 21/11/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CEG Anosibe

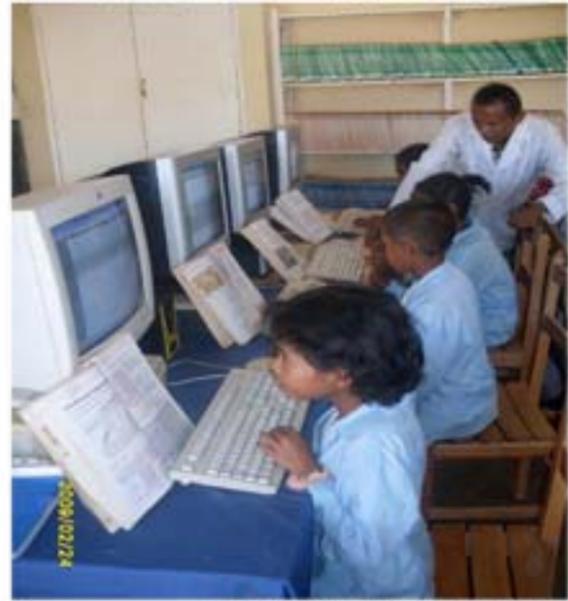
Effectif année scolaire 2008-2009 : 900



■ ADS ■ N° 053/08 du 21/11/08

CEG Fenoarivo

Effectif année scolaire 2008-2009 : 786



■ ADS ■ N° 013/08 du 14/02/08

REMISE DE MATERIELS ET FOURNITURES SCOLAIRES A DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES

L'insuffisance des moyens qui puissent permettre de fournir une éducation de base de qualité pour les enfants malgaches a conduit le Consulat et son partenaire, l'association française « Association Développement et Solidarité » (ADS) à fournir des matériels et fournitures scolaires à des écoles publiques ou privées. Les frais d'expédition de ces matériels de l'Europe jusqu'à Madagascar ont été pris en charge par la Direction de la Coopération Internationale monégasque.

EPP Foulpointe et CEG Saranambana



Les élèves du CEG Saranambana recevant les fournitures

Ces 2 écoles publiques situées à quelques kilomètres de Toamasina ont été destinataires de matériels et fournitures scolaires depuis 2006, par le biais de l'association « Enfance Soleil Madagascar ».

En 2008, il a été remis à chacune de ces 2 écoles 3 cantines contenant des cahiers, stylos à bille, crayons et taille-crayons, règles, ardoises, rapporteurs et équerres, cordes à sauter, ballons de rugby, de volley et de foot, cordes à sauter.

■ ADS ■ NC
 ■ N° 032/08 du 04/11/08 et N° 035/08 du 04/11/08

Lycée Technique Villanova Andoharanofotsy



Les appareils de mesure en utilisation

Il s'agit d'un lycée privé situé dans une banlieue au sud de la capitale qui scolarise 15 élèves issus de familles défavorisées en vue de l'obtention du Baccalauréat Technique en secteur industriel – filière électronique.

Ce lycée a bénéficié depuis 2006 de l'appui de l'association « ADS » et du Consulat, et a reçu en 2008 3 cartons d'appareil de mesure.

■ ADS ■ NC ■ N° 005/08 du 06/03/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Ecole La Fontaine Morondava



Tenues de sport

Cette école située dans la région du Sud-Ouest de Madagascar et scolarisant 133 élèves dont la majorité sont issues de familles démunies, a bénéficié de fournitures et équipements scolaires dans le cadre du partenariat entre l'association « ADS » et le Consulat.

Matériels remis en 2008 :

- 2 cartons d'équipements sportifs composés de chaussures et de maillots ;
- fournitures scolaires, vêtements enfants.

- ADS ■ NC
- N° 007/08 du 14/03/08 et N° 040.08 du 12/11/08

Collège Providene Ambatolampy



Les Sœurs responsables avec quelques élèves

Ce collège privé dirigé par les Sœurs du Christ à Ambatolampy a été soutenu depuis quelques années par le Consulat et l'association « ADS », en termes de fournitures et équipements scolaires.

Les 1.190 élèves qui y sont scolarisés ont pu bénéficier en 2008 des matériels suivants :

- 10 ordinateurs,
- 17 tables écoliers,
- 1 placard métallique et 1 machine à écrire,
- fournitures scolaires (classeurs, bloc notes, cahiers, trousse, porte stylos, pochettes plastiques, enveloppes ...).

- ADS ■ NC ■ N° 058/08 du 05/12/08

APPUI AU FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE PRIVÉ INITIÉ PAR L'ASSOCIATION « FFMM »

L'association « FFMM » a comme principal objectif la scolarisation d'enfants issus de familles nécessiteuses, et a initié un Collège en 2006. Grâce à ce collège privé, des enfants qui ont réussi leur certificat de fin d'études primaires, mais qui n'ont pas été admis au CEG faute de place ou pour avoir échoué à l'examen d'entrée en 6^{ème}, ont pu poursuivre leur cursus scolaire.

La première contribution du Consulat a servi à équiper le collège et à prendre en charge une partie des salaires des enseignants. En effet, plusieurs parents n'arrivent pas à acquitter les frais de scolarité modiques qui s'élèvent à 80 centimes d'euro par mois.

Pour l'année scolaire 2008-2009, le renouvellement de l'appui financier du Consulat a servi à équiper de nouvelles salles de classe données par l'Eglise catholique d'Antsahamasina, de 38 table-bancs, 3 table-bureaux, 3 chaises, 3 tableaux noirs et à la construction de toilettes.

- Ar 2.650.000 ■ N° 020/08 du 13/06/08



Une salle de classe nouvellement équipée



Nouvelle installation sanitaire

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

APPUI AU PROGRAMME POUR L'ÉDUCATION PRIMAIRE DE L'ASSOCIATION « LA MAISON D'AÏNA »

L'association « La Maison d'Aïna » a comme vocation d'aider et d'améliorer les conditions de vie de familles et d'enfants des plus défavorisés, particulièrement auprès des populations fragilisées en milieu rural ou enclavé. Elle prend notamment en charge la scolarisation et l'alimentation de 70 enfants, ainsi que les soins médicaux et la nourriture d'une quarantaine de familles dans la petite ville d'Ambatolampy, à 70 Km au sud d'Antananarivo.

Le premier appui du Consulat en 2007 a servi à subvenir à certains besoins de fonctionnement. La contribution accordée pour 2008 a permis à l'association de renforcer son programme pour l'éducation primaire par la fabrication de mobilier scolaire, l'achat de fournitures didactiques et éducatives, le soutien aux différentes formations et perfectionnements pédagogiques des 6 instituteurs.



Une salle de classe de l'école de l'association à Ambatolampy

■ Ar 2.400.000 ■ N° 042/08 du 14/10/08

REMISE DE BANDES DESSINÉES ÉDUCATIVES OFFERTES PAR LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La Direction de la Coopération Internationale de la Principauté a envoyé au Consulat un lot de bandes dessinées des Editions ADONIS – collection « Romans de toujours ». Une première distribution a été effectuée au cours de l'année 2008 au profit du CEG Avaradrova, et des associations partenaires du Consulat oeuvrant dans le secteur de l'éducation à savoir les associations « Graines de Bitume » et « La Maison d'Aïna ».

D'autres écoles bénéficieront également de ces ouvrages en 2009.



Quelques élèves du CEG Avaradrova Absorbés dans la lecture des BD

■ NC ■ N° 042/08 du 14/10/08 (LMA)
N° 059/08 du 26/11/08 (CEG Avaradrova)

PARTICIPATION DANS LE JUMELAGE ENTRE DEUX ECOLES

Le Consulat a participé au jumelage entre l'École Saint-Honoré d'Eylau en France et le Lycée Saint-Antoine à Antananarivo en mettant les responsables de ces deux établissements en contact. Un premier partenariat a été ainsi mis en place ayant permis à l'École Saint-Honoré d'Eylau d'envoyer la somme de 227,19 € à destination du Lycée Saint-Antoine. Ce montant a transité sur le compte du Consulat qui s'est chargé de le remettre au Lycée Saint-Antoine. Ce dernier a pu ainsi faire l'acquisition de 2 radios K7 DVD, de 2 prises paratonnerre, d'un DVD d'anglais et l'aménagement d'une aire de jeux.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

SOUTIEN D'ACTIVITES EDUCATIVES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

En complément des actions en faveur de l'éducation de base, le Consulat a également soutenu la formation professionnelle ainsi que des activités éducatives à destination d'enfants et d'adolescents en situation précaire.

FORMATION D'ANIMATEURS SOCIAUX AVEC L'ECOLE DE SERVICE SOCIAL

Depuis 2005, le Consulat accompagne la formation professionnelle d'animateurs sociaux à travers son partenariat avec l'Ecole de Service Social. Il s'agit du seul établissement à former des professionnels Travailleurs Sociaux, Animateurs Sociaux et Assistants Sociaux à Madagascar. L'établissement, qui existe depuis 1960, est dirigé par la congrégation Société des Filles du Cœur de Marie et la formation qui y est dispensée s'adresse aux jeunes du milieu rural.

La contribution financière du Consulat, renouvelée annuellement, a permis en 2008 de renforcer l'équipement par l'acquisition de 3 bureaux pour les professeurs, un ordinateur pour le Département « femme » et un vidéo projecteur qui facilite l'activité de formation.



Sortie de promotion en 2008



Partage en groupe des notes après un travail sur vidéo-projecteur



■ Ar 4.700.000 ■ N° 065/08 du 24/12/08

APPUI FINANCIER AU CENTRE DE REEDUCATION ET DE REINSERTION POUR JEUNES DELINQUANTS A ANJANAMASINA

Le Consulat a remis une contribution financière à l'association « ASPE » (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance) présidée par la Ministre de la Justice - Mme Bakolalao RAMANANDRAIBE, qui se charge de la gestion du Centre de rééducation de jeunes délinquants de la région d'Analamanga. Il s'agit du centre d'accueil, de rééducation et de réinsertion des jeunes garçons délinquants de la région d'Analamanga, dans la capitale.

La contribution a servi à la mise en place d'un élevage de volailles dans l'objectif d'initier les dizaines de jeunes admis dans le centre aux métiers d'agriculteurs/éleveurs.



■ Ar 3.000.000 ■ N° 061/08 du 16/12/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

MATERIELS ET EQUIPEMENTS EN FAVEUR DE CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTE ET D'ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS CE DOMAINE

Centre Sacré Cœur Ambatolampy



Promotion féminine du Centre Sacré-Coeur

Il s'agit d'un centre de formation professionnelle situé à Ambatolampy à 70 Km au sud de la capitale pour « jeunes pauvres sans espérance », selon les mots de l'illustre Frère Romain Légaré qui le dirige. Le centre regroupe les branches d'activités suivantes : Médiathèque, Informatique, Menuiserie, Promotion Féminine, Couture et confection, Orphelinat.

Le Consulat s'est associé à l'Association Développement et Solidarité, sous la responsabilité de son Vice-Président, M. Jean-François CHARRIER, afin d'équiper le Centre. D'importants lots de divers matériels ont été régulièrement remis au Centre depuis 2004 afin de soutenir l'ensemble des activités citées ci-dessus.

Matériels remis en 2008 :

- pour l'atelier de formation en menuiserie : 1 tenonneuse, 1 raboteuse, 1 dégauchisseuse, 1 scie à panneaux, 1 aspirateur de menuiserie, blouses de travail et chaussures de sécurité, documents techniques, matériel pour atelier de prothèse avec accessoires,
- pour le centre éducatif sport : des matériels de sport,
- pour le cabinet dentaire du centre : 1 lot de consommables pour dentisterie,
- pour la médiathèque : 1 lot de livres de bibliothèques, chaises,
- pour le centre de promotion féminine : 1 lot de chutes de tissus, 1 machine à tricoter, linges de maison, vaisselles, couvertures,
- 8 fauteuils pour handicapés, 1 four, 1 réfrigérateur, 1 appareil de chauffage électrique, des vélos, tables étudiants.

- ADS ■ NC
- N° 008/08 du 19/03/08 et N° 037/08 du 26/09/08



Atelier de formation en menuiserie



Médiathèque

Centre EDSR (Enfant du Sourire Réunion)



Les enfants du Centre

Comme le centre Sacré-Cœur, le centre EDSR (Enfants du Sourire Réunion) a aussi bénéficié du soutien régulier de l'ADS et du Consulat de Monaco en termes de matériels, fournitures et équipements. Il s'agit d'un orphelinat géré par les Sœurs du Christ à Ambatolampy qui accueille et scolarise une soixantaine d'enfants. Le Centre a reçu les équipements suivants en 2008 :

- fournitures scolaires,
- 1 lot de linge de maison, couvertures, vaisselles,
- vêtements pour enfants, jouets, vélos.

- ADS ■ NC
- N° 008/08 du 19/03/08 et N° 038/08 du 29/09/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Association Amour et Partage



Distribution de vêtements

L'association « Amour et Partage » est située à Antsirabe et vient en aide à 4.000 personnes adultes et enfants, victimes de malnutrition dans un village de brousse. Elle se charge notamment de l'alphabétisation de ces personnes. Cette association a bénéficié du partenariat avec le Consulat et l'association « ADS » depuis 2007, ce partenariat ayant été renouvelé en 2008.

Matériels remis en 2008 :

- 1 motoculteur,
- des cartons de vêtements usagés,
- des matériels pédagogiques,
- 9 cartons de vêtement pour enfants.

■ ADS ■ NC

■ N° 006/08 du 11/03/08 et N° 031/08 du 15/10/08

Association Tetezankely



Les jeunes femmes s'initiant à la couture

Cette association, située à Sambava, dans la région Nord-Est de Madagascar, a notamment pour vocation de former les jeunes filles du village à la coupe et couture. Ce cursus bénéficie pour le moment à 10 jeunes filles issues de familles défavorisées.

Dans le courant de l'année 2008, des fournitures ont été remises à l'association dont des articles de mercerie, des vêtements pour enfants, des matériels et équipements sportifs, bicyclettes, des matériels et mobiliers pour dispensaire.

■ ADS ■ NC

■ N° 017/08 du 11/04/08 et N° 029/08 du 12/08/08

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Soutien aux enfants

Le soutien aux enfants, en particulier à l'enfance handicapée et à l'enfance précaire, constitue un autre volet des actions de coopération mises en œuvre par le Consulat. L'appui direct de la Coopération monégasque à certaines structures initialement accompagnées par le Consulat telles que « Les Orchidées Blanches » et « Graines de Bitume »¹, a permis au Consulat d'appuyer de nouvelles structures oeuvrant dans ce domaine en 2008.

ENFANCE HANDICAPÉE : appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de l'Association RIANALA

Cette association, initiée par un Père jésuite, le Père Gérard Turk, a pour objectif de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes handicapés mentaux, par la vie d'équipe et la co-éducation entre jeunes valides et jeunes handicapés. L'association compte 40 membres dont 20 handicapés et 20 valides. Elle a comme principe conducteur de faire cohabiter à l'occasion de sorties et de camps de vacances ces jeunes afin de permettre aux jeunes handicapés d'évoluer dans un lieu d'échange et de partage propice à leur épanouissement. La contribution du Consulat a permis d'appuyer l'association dans l'organisation d'un camp au bord de la mer pendant les vacances.



■ Ar 1.050.000

ENFANCE PRÉCAIRE

Participation à l'équipement du centre d'accueil « Aïna Enfance et Avenir »

L'association « Aïna Enfance et Avenir » est basée à La Réunion et a construit un centre pour enfants démunis à Antananarivo, qui accueille 50 enfants mineurs, âgés de 2 à 8 ans, issus de milieux sociaux et familiaux défavorisés, en grande souffrance psychique de par leur histoire et leur vécu et ayant besoin d'un maternage intensif et d'une remobilisation scolaire. L'association prend notamment en charge la scolarisation, l'alimentation, les soins de ces enfants. La subvention du Consulat a permis au centre d'acquérir 2 fours solaires.



Une vue du centre

■ Ar 1.000.000 ■ N° 057/08 du 16/12/08

Soutien financier au fonctionnement de l'orphelinat « Henintsoa »

Cet orphelinat accueille 29 enfants de 6 mois à 18 ans, qui y sont logés et nourris et qui suivent une scolarité régulière dans les écoles environnantes. La subvention du Consulat a permis de les aider à assumer une partie des charges de fonctionnement, notamment le loyer, l'eau et l'électricité, l'écolage pour une dizaine d'enfants et d'acquisition de mobiliers. Les enfants ont par ailleurs reçu à Noël des peluches et des tee-shirts ; tee-shirts offerts par SAS Le Princesse Stéphanie lors de son voyage à Madagascar en décembre.



Les enfants avec les peluches et les tee-shirts

■ Ar 1.000.000 ■ N° 046/08 du 23/10/08

¹ Voir supra p 14 et 15

Sport et Culture

Remise de ballons de compétition pour la Commune Urbaine d'Antananarivo

Afin de poursuivre le partenariat dans le domaine du sport démarré en 2005 avec la Commune Urbaine d'Antananarivo, il a été lancé un programme dénommé « Opération Ballons pour Tous ».

Le Consulat a ainsi remis au Maire, M. Andry Rajoelina, un lot de 40 ballons répondant aux normes requises pour les compétitions officielles, dont 15 ballons de football, 15 ballons de basket-ball, 5 ballons de volley-ball et 5 ballons de rugby à XV. L'objectif est de renforcer les moyens mis à la disposition des équipes sportives de la Commune.

Les équipements seront répartis entre les équipes des Fokontany (quartiers) de la Commune Urbaine d'Antananarivo.



Signature de la convention entre le Vice-Consul et le Maire, lors de la remise des équipements

■ Ar 3.131.150 ■ N° 044/08 du 12/12/08

Soutien financier à l'Atelier « Zava-Maneno »

L'association française « Hors Circuits » a mis en place depuis novembre 2006 un projet dénommé « Zava-Maneno » (instruments de musique), qui prend sa source dans la création de structures et d'instruments de musique originaux, conçus pour favoriser la pédagogie musicale. Un des principaux objectifs est le renforcement de l'impact du projet auprès des enfants en situation précaire en démultipliant les actions éducatives par la formation d'adultes à l'enseignement des pratiques artistiques. La contribution du Consulat a servi à financer la création musicale de la chorale d'Ambohimanga (commune rurale à 17 km de la capitale) au cours de l'année scolaire 2008-2009.



Les enfants s'initiant aux « Zava-maneno »

■ NC ■ N° 045/08 du 10/11/08

Appui financier à la tournée musicale de « Ny Malagasy Orkestra »

L'association « Ny Malagasy Orkestra » (L'Orchestre de Madagascar), créée en octobre 2008, a pour vocation de promouvoir le spectacle vivant et d'amener la culture au plus proche des gens. Une grande formation musicale réunissant 10 artistes malgaches de renommée internationale dont Justin Vali, ambassadeur de la musique malgache depuis 20 ans, a ainsi vu le jour. L'un des objectifs du projet est de développer des concerts à destination du Jeune Public dans les écoles de Madagascar, afin de mener un travail d'éveil et de sensibilisation auprès des publics scolarisés.

Le Consulat a apporté un concours financier dans le cadre du concert de lancement de « Ny Malagasy Orkestra » et de la tournée Alliance française en novembre et décembre 2008, comprenant 5 concerts en province.

■ NC ■ N° 048/08 du 14/11/08



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Coopération institutionnelle

Depuis 2004, le Consulat a accédé à des demandes de certains Chefs d'Institutions malgaches, relatives à des micro-projets de développement, rattachés pour la plupart à la lutte contre la pauvreté et au secteur de l'éducation. Ces partenariats ont été reconduits en 2008 avec le Sénat, et l'Assemblée Nationale.

Appui à une association oeuvrant dans les formations techniques et l'alphabétisation sur recommandation du Président du Sénat



Le Consul, SEM le Président du Sénat, et le Président de l'association

Sur la recommandation de SEM Yvan RANDRIASANDRATRINIONY, un soutien financier a été accordé dans le cadre de la réalisation d'un projet de réhabilitation du siège de l'association « Espoir des Jeunes Villageois » - Ifarihy – Ankaraobato.

La vocation de cette association est d'améliorer les conditions de vie des villageois en instaurant différentes sortes de formations techniques et d'alphabétiser gratuitement les adultes et les jeunes paysans.

■ Ar 5 000 000

■ N° 028/08 du 11/08/08

Appui financier dans le cadre d'un équipement technique pour le Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale



SEM Jacques SYLLA, Président de l'Assemblée Nationale, et le Consul, M. Cyril JUGE, signant la convention de partenariat

Le partenariat avec l'Assemblée Nationale a été renouvelé par l'octroi d'un concours financier, ayant permis l'acquisition d'un Emetteur Récepteur BLU, lequel est destiné à assurer une communication permanente entre le Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale et les Députés répartis dans toute l'île.

Comme pour l'année précédente, l'objectif est de participer à l'effort de normalisation en matériels et équipements au niveau de cette éminente Institution.

■ Ar 5 000 000

■ N° 041/08 du 10/10/08

LES APPUIS FINANCIERS ACCORDES PAR LES GRANDES ASSOCIATIONS MONÉGASQUES EN 2008

Plusieurs grandes associations monégasques oeuvrent à Madagascar depuis une dizaine d'années dans le domaine social, incluant la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants. La présente rubrique présente un aperçu de leurs réalisations en 2008.

Monaco Aide et Présence (MAP)

L'association MAP est très active à Madagascar, dans les domaines de l'éducation et de la santé : construction de nombreuses écoles et des principales infrastructures de la cité Akamasoa, mise en place de divers centres de formation, construction de dispensaires et maternités. Ces réalisations s'élèvent à plus de 1.500.000 € depuis 1996.

Depuis 2004, elle **contribue annuellement au budget microprojets du Consulat**, ayant permis la réalisation d'un grand nombre d'actions du Consulat.

Les réalisations de MAP à Madagascar en 2008 :

- à AKAMASOA : finalisation et équipement du Lycée Alakamisy Ambohimaha (120.000 €), finalisation d'un collège à Antolojanahary (120.000 €), finalisation de l'hôpital de Safata (à 47 km de Fianarantsoa), construction d'une « Maison d'enfants » dédiée à la lecture, aux réunions, aux goûters et cours de chants à Antolojanahary (35.500 €),
- construction de 2 pavillons pour personnes âgées,
- renouvellement de l'appui annuel au Père Noé à Nosy Be pour l'achat de farine pour la confection de pains pour nourrir 1.000 élèves (8.000 €).



Collège d'AKAMASOA à Antolojanahary

AMADE-Monaco

Ayant développé des liens privilégiés avec Madagascar depuis de nombreuses années, cette association a financé la construction d'écoles, dispensaires, un préventorium à Tuléar et a initié le projet « passeport-école » (scolarisation d'enfants défavorisés et octroi de fournitures scolaires et de vêtements chauds). Depuis plusieurs années, elle procède à un envoi mensuel de médicaments à destination du Préventorium de Toliary. Les colis sont envoyés au Consulat de Monaco qui se charge de les remettre à la congrégation des Sœurs de Sainte Thérèse qui gère le préventorium.

En 2008, l'AMADE Monaco a lancé son plus grand projet depuis sa création sur l'île de Sainte Marie. Il s'agit d'un complexe scolaire comprenant des structures de la maternelle à la formation professionnelle et qui prendra en charge 1.360 enfants et vise à en favoriser 10.000 indirectement.



Une vue des travaux

Aide au Père Pedro Opeka (APPO)

Cette association, créée en 1997, a pour unique objet d'apporter son soutien à l'œuvre du Père Pedro Opeka, qui s'emploie à la scolarisation des enfants défavorisés et à faire renaître la dignité humaine pour les populations vivant dans les bidonvilles ou au sein même de la décharge de la capitale.

Elle a contribué à la construction des villages d'AKAMASOA (maisons en briques et écoles depuis 2003, adduction d'eau potable en 2005), et envoie mensuellement, depuis sa création, des fonds afin de prendre en charge tous les frais de scolarité d'AKAMASOA : masse salariale des enseignants, matériels scolaires, bourses d'étudiants aux bacheliers depuis 2004, aide aux personnes âgées depuis 2006. Ces appuis de l'APPO ont été reconduits



SAS La Princesse Stéphanie avec le Père Pedro lors de sa visite à Madagascar en décembre 2008

au cours de l'année 2008.

ACT FOR NATURE

Hormis le Programme d'étude et de conservation du Propithèque de Perrier mené par l'ONG « Act For Nature » en partenariat avec la DCI¹, deux autres projets sont mis en œuvre à Madagascar et dont la réalisation s'est poursuivie en 2008 :

- Etude de la catégorisation des groupes sociaux du maki aux yeux turquoise (Eulemur macaco flavifrons),
- Inventaire de l'herpéthofaune de la Montagne d'Ambre à Madagascar : cette étude de terrain va permettre de mieux connaître ce haut lieu de la biodiversité, où de nouvelles espèces sont décrites chaque année, afin de mieux le conserver.

ADSF (Aide et Développement Sans Frontières Monaco)

Créée en 2002, cette association a pour mission est de venir en aide aux enfants des pays francophones du continent Africain par la mise en place et le suivi d'actions de coopération internationale. En 2008, l'association a procédé à l'envoi d'un container de matériel scolaire, informatique, médicaments et matériel médical pour une valeur totale de 50.000€ à destination de Madagascar. La répartition et la mise en fonction des articles envoyés, dans les dispensaires et les écoles se sont effectuées avec l'aide de chargés de mission de la Jeune chambre économique de Madagascar, relais local des actions de l'association.

¹ Voir supra p 17

QUELQUES-UNS DE NOS INTERLOCUTEURS



Mr Jean-François CHARRIER
Vice-Président
Association Développement et Solidarité



Dr Odile RAZAFINDRAKOTO
Directeur d'Établissement
Hôpital Mère Enfant d'Ambohimandra



Pr Fred Joelison RAKOTOVAO
Directeur d'Établissement
Centre Hospitalier de Soavinandriana



Pr Paul RAJAONARIVELO
Directeur d'Établissement
CHU Joseph Raseta Befelatanana



Dr Solofoherizo ANDREAS MAMPIONONA
Médecin-Chef
CHD 2 de Mahitsy



Dr Sylvia RANDRIANARIVONY
Directeur d'Établissement
CHD 2 d'Itaosy



Dr Bruno ANDRIAMIARINA
Directeur d'Établissement
CHU Joseph Ravoahangy Andriananavalona



Dr Raivotiana RAZANAKOLONA
Médecin-Chef
CHRR d'Antsirabe



Dr Fortuné RAKOTOSIHANAKA
Directeur d'Établissement
CHU Fenoarivo



Mme Gina CASINELLI
Fondatrice de « Cœurs d'Enfants
Nord Madagascar » - Antsiranana
(261 20) 82 215 81



Sœur André du Christ RASOAZANDRY
Directrice du Collège Providence
Ambatolampy – Antsirabe
(261 20) 42 492 07



Sœur Marie Noël
Directrice de l'association « Enfants
du Sourire Réunion » - Ambatolampy
(261 20) 42 491 01



Sœur Olga PHAN VAN HIEN
Directrice de l'Ecole de Service
Social – Antananarivo
((261 20) 22 287 74



Mme Ramiadanarisoa ANDRIANANTENAINA
Présidente de l'Association FFMM
Ambodivona – Ambohimananina
(261 20) 32 40 157 17



Mr Philippe VATINEL
Coordinateur de l'association
GRAINES de BITUME
(261 20) 22 246 43



Mme Gisèle SAKRY
Directrice de l'Ecole
LA FONTAINE – Morondava



Mme Sitraka RASOLOANDRIANINA
Présidente de l'Orphelinat
HENINTSOA – Andoharanofotsy



Mr Jean DAMASE
Président de l'association
TETEZANKELY Sambava - Antsiranana

(261 20) 32 43 697 15

(261 20) 32 04 458 80

(261 20) 32 61 232 46

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA)

Remise d'un lot de linges comprenant 20 draps de bain, 40 serviettes éponge, 50 tapis de bain, 85 taies d'oreillers, 20 essuie-main et 10 carrés, distribués par les responsables de l'hôpital aux services qui en ont besoin.

■ Hôtel du Louvre ■ NC ■ N° 014/08 du 04/04/08

Matériels remis en avril 2008 : 19 tables de chevet petit modèle, 13 tables de chevet grand modèle, 14 lits médicalisés, 4 chariots, 16 matelas.

■ ADS ■ NC ■ N° 015/08 du 04/04/08

Matériels remis en juin 2008 : échographe, ciseaux chirurgicales, blouses chirurgicales, consommables divers dont set de voie veineuse, perfuseurs, prolongateurs, set de pansement, système de perfusion portable, circuit de respirateur, clos de drainage urinaire, auto suture, poche urinaire, masque, désinfectant, gants stériles, cellulose chirurgicale, intubation trachéale, plateau de pansement.

■ ADS ■ NC ■ N° 021/08 du 20/06/08

Matériels remis en novembre 2008 :

Pour le service d'orthopédie et de traumatologie : 5 lits médicalisés avec télécommande, tables de lit, fauteuils roulants, déambulateurs, chaises pour paraplégie, poupinelle, boîte de stérilisation, autoclave, couvertures, draps de lit, taies d'oreiller, manche et plaque bistouri, appareil de drainage, consommables divers dont sondes vésicales, masques de chirurgie, gants, set de pansement, alèses, champs de soins. Pour le service des urgences : 5 lits médicalisés avec télécommande, bistouri électrique, potences, ciseaux pour épisiotomie, divers consommables dont perfuseur, sonde trachéale, drain abdomen, flacon de Redon, anti-coagulant, set de perfusion, cathéter de voie veineuse, prolongateur, set de pansement, sonde d'aspiration, seringues, bocal d'aspiration, robinet à 3 voies, canule trachéale.



Signature de convention le 1^{er} décembre 2008 entre le Consul M. Cyril Juge (au milieu) et le Dr Bruno Andriamiarina DG du CHU (à droite) en présence de M. Frédéric Platini - Directeur de la Coopération Internationale (à gauche)

■ ADS ■ NC ■ N° 049/08 du 01/12/08

CHU Joseph Raseta Befelatanana

Matériels remis en juillet 2008 : meubles roulants infirmière, potences, chariots de transfert, consommables divers dont set de voie veineuse périphérique et centrale, gants chirurgicaux, perfuseurs régulateurs, prolongateurs, set de perfusion, blouses stériles, sondes d'intubation, seringues, kit de pansement, système de perfusion portable, kit de perfusion, plateau de pansement, set de soins.



Le staff du CHU avec le Consul lors de la remise officielle

■ ADS ■ NC ■ N° 024/08 du 07/07/08